



Número de Révision: 003.0

Date de sortie: 05/30/2025

## 1. IDENTIFICATION

<b>Désignation de l'article:</b>	<b>LOCTITE FREKOTE 55NC known as FREKOTE 55-NC AE</b>	<b>Numéro IDH:</b>	398487
<b>Type de produit/utilisation recommandée:</b>	Démoulage	<b>numéro d'item</b>	83444
<b>Restriction d'utilisation:</b>	Non identifié	<b>Région:</b>	Canada
<b>Raison sociale:</b>	<b>Votre contact:</b>		
Henkel Canada Corporation	Téléphone: +1 (905) 814-6511		
Meadowpine Boulevard 2515	NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE:		
Mississauga, Ontario L5N 6C3	MÉDECIN : Centre Anti-Poison		
	1-877-671-4608 (appel à frais virés)		
	ou 1-303-592-1711		
	TRANSPORT: CHEMTREC: 1-800-424-9300		
	1-703-527-3887 (appel à frais virés)		
	NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE:		
	MÉDECIN : Centre Anti-Poison		
	1-877-671-4608 (appel à frais virés)		
	ou 1-303-592-1711		
	TRANSPORT: CHEMTREC: 1-800-424-9300		
	1-703-527-3887 (appel à frais virés)		
	Internet: www.henkelna.com		

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### VUE D'ENSEMBLE DE TOUS LES CAS D'URGENCE

<b>DANGER:</b>	H222 - AEROSOL EXTREMEMENT INFLAMMABLE. H229 - RECIPIENT SOUS PRESSION: PEUT ECLATER SOUS L'EFFET DE LA CHALEUR. H304 - PEUT ETRE MORTEL EN CAS D'INGESTION ET DE PENETRATION DANS LES VOIES RESPIRATOIRES. H315 - PROVOQUE UNE IRRITATION CUTANEE. H336 - PEUT PROVOQUER SOMNOLENCE OU VERTIGES.
----------------	---

CLASSE DE RISQUE	CATEGORIE DE RISQUE
AEROSOL	1
IRRITATION CUTANEE	2
TOXICITE SPECIFIQUE POUR UN ORGANE CIBLE - EXPOSITION UNIQUE	3
DANGER PAR ASPIRATION	1

### PICTOGRAMME(S)



### Conseils de prudence

#### Prévention:

P210 - Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles, des flammes vives, des surfaces chaudes.

Numéro IDH: 398487

Nom du produit: LOCTITE FREKOTE 55NC known as FREKOTE 55-NC AE

<b>Intervention:</b>	<p>Interdiction de fumer.</p> <p>P211 - Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.</p> <p>P251 - Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.</p> <p>P261 - Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation.</p> <p>P264 - Laver soigneusement la zone affectée après la manipulation.</p> <p>P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.</p> <p>P280 - Porter des gants de protection.</p> <p>P301+P310 - EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison.</p> <p>P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.</p> <p>P304+P340+P312 - EN CAS D'INHALATION : Déplacer la victime à l'air frais et l'installer au repos dans une position confortable pour la respiration. Si vous ressentez des malaises, communiquer avec un CENTRE ANTIPOISONS ou un médecin.</p> <p>P331 - NE PAS faire vomir.</p> <p>P332+P313 - En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin.</p>
<b>Stockage:</b>	<p>P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.</p> <p>P403+P233 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.</p> <p>P405 - Garder sous clef.</p> <p>P410+P412 - Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.</p>
<b>Élimination:</b>	<p>P501 - Mettre le contenu et/ou le récipient au rebut conformément aux règlements fédéraux, nationaux, provinciaux et locaux.</p>

**Autres dangers** Non disponible

La classification est conforme aux règlements canadiens sur les produits dangereux et aux dispositions du Système général harmonisé (Globally Harmonized System, GHS) de classification et d'étiquetage des produits chimiques de l'ONU.

Voir section 11 pour information supplémentaire sur la toxicologie.

### 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances dangereuses	Numéro CAS	Poids %*
Hydrocarbures, C7-C9, isoalkanes	1174921-67-5	80 - 100
propane	74-98-6	10 - 30

\*Les pourcentages exacts peuvent varier ou constituer un secret commercial. L'intervalle de concentration est fourni pour aider les utilisateurs à assurer les protections appropriées.

### 4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

#### Mesures de premiers secours par voies d'exposition probables

<b>Inhalation:</b>	Amener au grand air. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile. Appeler immédiatement un médecin.
<b>Contact avec la peau:</b>	Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau (avec du savon, s'il est disponible). Si des symptômes se manifestent et persistent, consultez un médecin. Laver les vêtements avant réutilisation.
<b>Contact avec les yeux:</b>	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Appeler un médecin.

<b>Ingestion:</b>	Garder la personne calme. Ne pas faire vomir: contient des distillats de pétrole et/ou des solvants aromatiques. S'il y a vomissement, empêcher l'aspiration en tenant la tête du patient sous le niveau des genoux. Appeler immédiatement un médecin.
<b>Symptômes et effets les plus importants(aigu et retardé):</b>	Les principaux symptômes et effets connus, aigus et différés, sont décrits à la section 11 : Renseignements toxicologiques.
<b>Indication de toute attention médicale immédiate / traitement spécial nécessaire:</b>	Cette matière présente un risque d'aspiration. Le risque possible d'aspiration doit être considéré par rapport à la toxicité orale possible lorsqu'il faut décider de forcer un vomissement ou non.

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

<b>Moyen d'extinction approprié:</b>	Eau pulvérisée (brouillard), mousse, poudre extinctrice ou dioxyde de carbone. Ne pas utiliser un jet d'eau de volume élevé.
<b>Agents extincteurs inappropriés:</b>	Non disponible
<b>Procédures spéciales de lutte contre l'incendie:</b>	Utiliser un appareil respiratoire autonome et une panoplie complète de protection telle qu'une tenue de nettoyage. L'eau pourra ne pas convenir comme moyen d'extinction, mais pourra aider à garder les contenants adjacents, frais.
<b>Feu inhabituel ou risques d'explosion:</b>	Contenu sous pression. Ne pas perforer ou incinérer les récipients sous pression. Les conteneurs exposés au feu doivent être refroidis à l'eau pour éviter une accumulation de pression de vapeur, susceptible de provoquer une rupture du conteneur. En l'absence d'inflammation d'une fuite ou d'un écoulement accidentel, pulvériser de l'eau pour disperser les vapeurs. Le liquide est volatile et produit des vapeurs invisibles. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Ne pas manipuler ni entreposer près d'une flamme nue ou d'une source de chaleur ou d'inflammation quelconque. Les solvants d'hydrocarbure sont essentiellement non électriquement conducteurs et peuvent devenir chargés de façon électrostatique pendant le mélange, le filtrage ou le pompage à débits élevés. Si cette charge atteint un niveau suffisamment élevé, des étincelles peuvent se produire et enflammer les vapeurs de liquides inflammables.
<b>Produit ou gaz issus de la combustion:</b>	Oxydes de carbone. Hydrocarbures. Vapeurs toxiques et irritantes.

## 6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Utiliser la protection personnelle recommandée à la section 8, isoler la zone dangereuse et refuser l'accès au personnel inutile et non protégé.

<b>Mesures de protection de l'environnement:</b>	Ne pas laisser le produit entrer dans les égouts ou les voies d'eau. Prévenir les autorités si le produit a pénétré ou s'il est susceptible de pénétrer dans les égouts, les points d'eau ou les grandes superficies. Ce produit est insoluble dans l'eau et flottera à la surface.
<b>Méthodes de nettoyage:</b>	Enlever toute source d'ignition. Évacuer et ventiler la zone de déversement accidentel ; contenir le déversement pour l'empêcher de pénétrer dans le réseau d'eau ; porter un vêtement complet de protection pendant le nettoyage. Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Conserver dans un récipient fermé, partiellement rempli, jusqu'au moment de son élimination. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent courir le long du sol ou se déplacer par ventilation et être enflammées par la chaleur, des lampes pilotes ou d'autres sources, à des endroits distants du point de manutention de la matière. Voir la section 8 « Contrôles de l'exposition / Protection personnelle » avant le nettoyage.

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

**Manipulation:** Pendant l'utilisation et jusqu'à ce que toutes les vapeurs se soient dissipées : bien ventiler la pièce - ne pas fumer ; éteindre toutes les flammes, lampes témoins et tous les appareils de chauffage ; éteindre les poêles, les outils et appareils électriques et toute autre source d'inflammation. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou la buée. Bien se laver après la manutention. Ne pas perforer ou incinérer les récipients sous pression. Pour les activités où un contact avec les yeux ou le visage pourrait se produire, fournir une douche d'urgence et un bassin oculaire.

**Stockage:** Pour un entreposage sans risque, entreposer à des températures égales ou inférieures à 48.8 °C (119.8 °F)  
Garder dans un endroit frais, bien ventilé, à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Garder le récipient bien fermé jusqu'à utilisation.

Pour obtenir des renseignements sur la durée de conservation du produit, veuillez examiner les étiquettes sur le récipient ou vérifier la fiche technique.

## 8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Les employeurs devraient accomplir une évaluation de tous les lieux de travail pour déterminer le besoin, et du choix, des commandes appropriées d'exposition et le matériel de protection pour chaque tâche effectuée.

Substances dangereuses	ACGIH TLV	OSHA PEL	AIHA WEEL	Autre
propane	D : asphyxiant simple, EX : risque d'explosion (Asphyxiant simple.)	1,000 ppm (1,800 mg/m3) PEL	Rien	Rien

**Remarques sur la conception des installations techniques:** Utiliser une ventilation mécanique antidéflagrante et une ventilation locale pour s'assurer que les contaminants sont à l'intérieur de leurs limites d'exposition professionnelle pendant l'utilisation de ce produit.

**Protection respiratoire:** Utiliser un respirateur purificateur d'air approuvé NIOSH, avec cartouche pour vapeurs organiques, s'il y a possibilité que les limites d'exposition établies puissent être dépassées.

**Protection des yeux:** Des lunettes étanches ou des lunettes de sécurité munies d'un écran latéral. Des douches de sécurité et des dispositifs de rinçage oculaire d'urgence doivent être disponibles. Utiliser un masque complet s'il y a des risques d'éclaboussures ou de pulvérisation du produit.

**Protection de la peau:** Utiliser des vêtements imperméables, résistants aux produits chimiques, y compris des gants et soit un tablier soit un vêtement complet pour empêcher le contact avec la peau.

## 9. PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

<b>Etat physique:</b>	Aérosol
<b>Couleur:</b>	Limpide incolore
<b>Odeur:</b>	Doux
<b>Seuil de détection d'odeur:</b>	Non disponible
<b>Valeur pH:</b>	Non disponible
<b>Pression de vapeur:</b>	> 1650 mm/hg
<b>Point / zone d'ébullition:</b>	Non disponible
<b>Point/domaine de fusion:</b>	Indéterminé
<b>Densité/Densité relative::</b>	Indéterminé
<b>Densité de vapeur relative:</b>	Non disponible
<b>Point d'éclair:</b>	Inflammable. ASTM D 3065
<b>Inflammable/Limites inférieures d'explosion:</b>	Non disponible

<b>Inflammable/Limites supérieures d'explosion:</b>	Non disponible
<b>Température d'auto-inflammation:</b>	Non disponible
<b>Inflammabilité:</b>	Aérosol extrêmement inflammable.
<b>Taux d'évaporation:</b>	Non disponible
<b>Solubilité:</b>	Insoluble Eau
<b>Coefficient de partage (value logarithmique)::</b>	Non disponible
<b>Teneur VOC:</b>	> 99 % Estimé
<b>Viscosité dynamique:</b>	Non disponible
<b>Viscosité cinématique:</b>	Non disponible
<b>Caractéristiques de la particule:</b>	Non disponible
<b>Température de décomposition:</b>	Non disponible

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

<b>Stabilité:</b>	Risque d'ignition. Stable dans des conditions normales.
<b>Réactions dangereuses:</b>	Ne se produira pas.
<b>Produits de décomposition dangereux:</b>	Oxydes de carbone. Vapeurs organiques irritantes.
<b>Produits incompatibles:</b>	Des oxydants forts. Des acides forts et des bases fortes.
<b>Réactivité:</b>	Non disponible
<b>Conditions à éviter:</b>	Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Ne pas perforer, incinérer ou exposer à des températures supérieures à 49°C (120°F). Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Le feu ou une chaleur intense peuvent entraîner la rupture de l'emballage. Stockez loin des matériaux incompatibles.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

<b>Voies d'exposition probables:</b>	Yeux, Inhalation, Peau, Ingestion
<b>Voies d'exposition probables:</b>	Yeux, Inhalation, Peau, Ingestion

### Effets potentiels sur la santé

<b>Inhalation:</b>	Les vapeurs et les brouillards irriteront le nez et la gorge, et possiblement les yeux. Peut causer des effets sur le système nerveux central, des nausées, des étourdissements et des maux de tête.
<b>Inhalation:</b>	Peut causer des effets sur le système nerveux central, des nausées, des étourdissements et des maux de tête.
<b>Contact avec la peau:</b>	Entraîne une irritation de la peau. L'action du solvant peut sécher et dégraisser la peau, provoquer des fissures et entraîner une dermatite.
<b>Contact avec la peau:</b>	L'action du solvant peut sécher et dégraisser la peau, provoquer des fissures et entraîner une dermatite. Entraîne une irritation de la peau.
<b>Contact avec les yeux:</b>	Provoque une sévère irritation des yeux.
<b>Contact avec les yeux:</b>	Peut entraîner une irritation.
<b>Ingestion:</b>	Le risque principal d'ingestion se trouve par aspiration dans les poumons, entraînant une pneumonie.
<b>Ingestion:</b>	

Substances dangereuses	LC50s et LD50s
Hydrocarbures, C7-C9, isoalkanes	Rien
propane	CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = > 13023 ppm CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = > 13023 ppm

Substances dangereuses	Effets immédiats sur la santé	Effets retardés sur la santé	Effets chroniques sur la santé
Hydrocarbures, C7-C9, isoalkanes			
propane	Irritant		Cardiaque Système nerveux central

Substances dangereuses	NTP cancérigène	IARC cancérigène	OSHA cancérigène (Spécifiquement réglementé)
Hydrocarbures, C7-C9, isoalkanes	Non	Non	Non
propane	Non	Non	Non

## 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Information écologique: Non disponible

## 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Information exigée est pour pour les produits inutilisés uniquement.

**Méthode de rejet recommandée:** Suivre tous les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux concernant l'élimination. Ne pas perforer ou incinérer les récipients sous pression.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Les informations relatives au transport fournies dans cette section s'appliquent seulement au matériau lui-même/à la formulation elle-même et elles ne sont pas spécifiques à aucun emballage/à aucune configuration.

### Transport du Canada de Marchandises Dangereuses-Terre

**Nom d'embarquement correct:** AÉROSOLS  
**Division:** 2.1  
**Numéro d'identification:** UN 1950  
**Groupe d'emballage:** Rien

**Transport aérien (ICAO/IATA)**

**Nom d'embarquement correct:** Aerosols, inflammable  
**Division:** 2.1  
**Numéro d'identification:** UN 1950  
**Groupe d'emballage:** Rien

**Transport maritime (IMO/IMDG)**

**Nom d'embarquement correct:** AEROSOLS  
**Division:** 2.1  
**Numéro d'identification:** UN 1950  
**Groupe d'emballage:** Rien

## 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

**Information sur la réglementation Canadienne**

**Statut LCPE LIS/LES:** Un ou plusieurs composants ne sont pas inscrits sur la liste et, ne sont pas exempts, soit de la Liste intérieure des substances soit de la Liste extérieure des substances.

**Information sur la réglementation des Etats Unis**

**État de l'inventaire TSCA 8 (b):** Tous les composants sont répertoriés comme actifs ou sont exempts d'inscription dans l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act).  
Ce produit contient un ou plusieurs composants avec une exemption de faible volume conformément à 40 CFR 723.50. Les quantités peuvent être limitées.

## 16. AUTRES INFORMATIONS

**Cette fiche de données de sécurité contient des changements par rapport à la précédente version dans les paragraphes:**  
Format des nouvelles fiches de données de sécurité. 2, 3, 4, 8, 9, 11

**Préparé par:** Sécurité des Produits et Affaires Réglementaires

**Date de sortie:** 05/30/2025

**DÉMENTI** Les données ci-jointes sont fournies à titre d'information seulement et sont jugées dignes de foi. Toutefois, la société Henkel Corporation n'assume la responsabilité d'aucun résultat obtenu par des personnes dont elle ne contrôle pas les méthodes. Il incombe à l'utilisateur de déterminer si les produits Henkel ou les méthodes de production mentionnées dans le présent document conviennent à un usage particulier. Il lui incombe aussi de prendre les précautions nécessaires pour protéger les biens et les personnes contre tout risque qui pourrait se produire au cours de la manipulation et de l'utilisation de l'un ou l'autre des produits de Henkel Corporation. À la lumière de ce qui précède, la société Henkel Corporation décline toute responsabilité, tacite ou expresse, incluant mais ne se limitant pas à la garantie implicite de qualité marchande et de conception à une fin spécifique découlant de la vente ou de l'usage des produits de Henkel Corporation. Henkel Corporation décline aussi toute responsabilité pour tout dommage indirect, quel qu'il soit, y compris un manque à gagner.

Cette Fiche de Données de Sécurité a été générée en fonction du Règlement Canadien sur les produits dangereux (SIMDUT 2015) et fournit des renseignements conformément à la loi Canadienne seulement. Aucune garantie ou représentation de quelque nature que ce soit n'est donnée en ce qui concerne les lois de fond ou d'exportation de toute autre juridiction ou pays. Veuillez confirmer que les informations fournies dans le présent document sont conformes à la législation sur l'exportation ou à toute autre loi de toute autre juridiction avant l'exportation. Veuillez contacter Henkel Product Safety and Regulatory Affairs pour une assistance supplémentaire.